



CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA

# RAPPORTU ANNUALE

2022 -2023

# SUMMARIU

<b>01</b>	<b>L'ISTITUZIONE</b> .....	04-05
	A Cumunità.....	06-07
	E Cumpetenze.....	08-09
	L'Esecutivu.....	10-11
	U Cunsigliu.....	12
	E Cumissione.....	13
<b>02</b>	<b>A Direzione Generale di i servizi</b> .....	14-15
	Directore Generale di i Servizi.....	16-17
	Cellula Prevenzione di i rischi prufeziunali.....	18-23
<b>03</b>	<b>E Direzione d'appoghju</b> .....	24-25
	Direzione di e Risorse Umane.....	26-29
<b>04</b>	<b>E Direzione upezzionale</b> .....	30-31
	Direzione di i Travagli.....	32-34
	Direzione di u Sviluppo Economicu è Territoriale.....	35-37
	Direzione di u Sviluppo è di a Leia Sociale.....	38-45
	Direzione di i Servizi Resilienza Territoriale.....	46-49
	Direzione di i a Prevenzione di l'Inclusione è di a Citadinanza.....	50-51
	Direzione di a culletta.....	52-55



“

Cinque cumune

Un territoriu

Una vulintà cullettiva di fà

# L'ISTITUZIONE





# A Cumunità

## Una Storia

**6 janvier 1966** : arrêté préfectoral portant création du District Urbain de l'agglomération de Bastia avec pour dénomination « District Urbain de Bastia » avec trois communes membres (Bastia, Ville di Pietrabugnu, Furiani).

**29 avril 1969** : délibération portant admission de Santa Maria di Lota et San Martinu di Lota.

**21 décembre 2001** : délibération du Conseil communautaire approuvant la transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB).

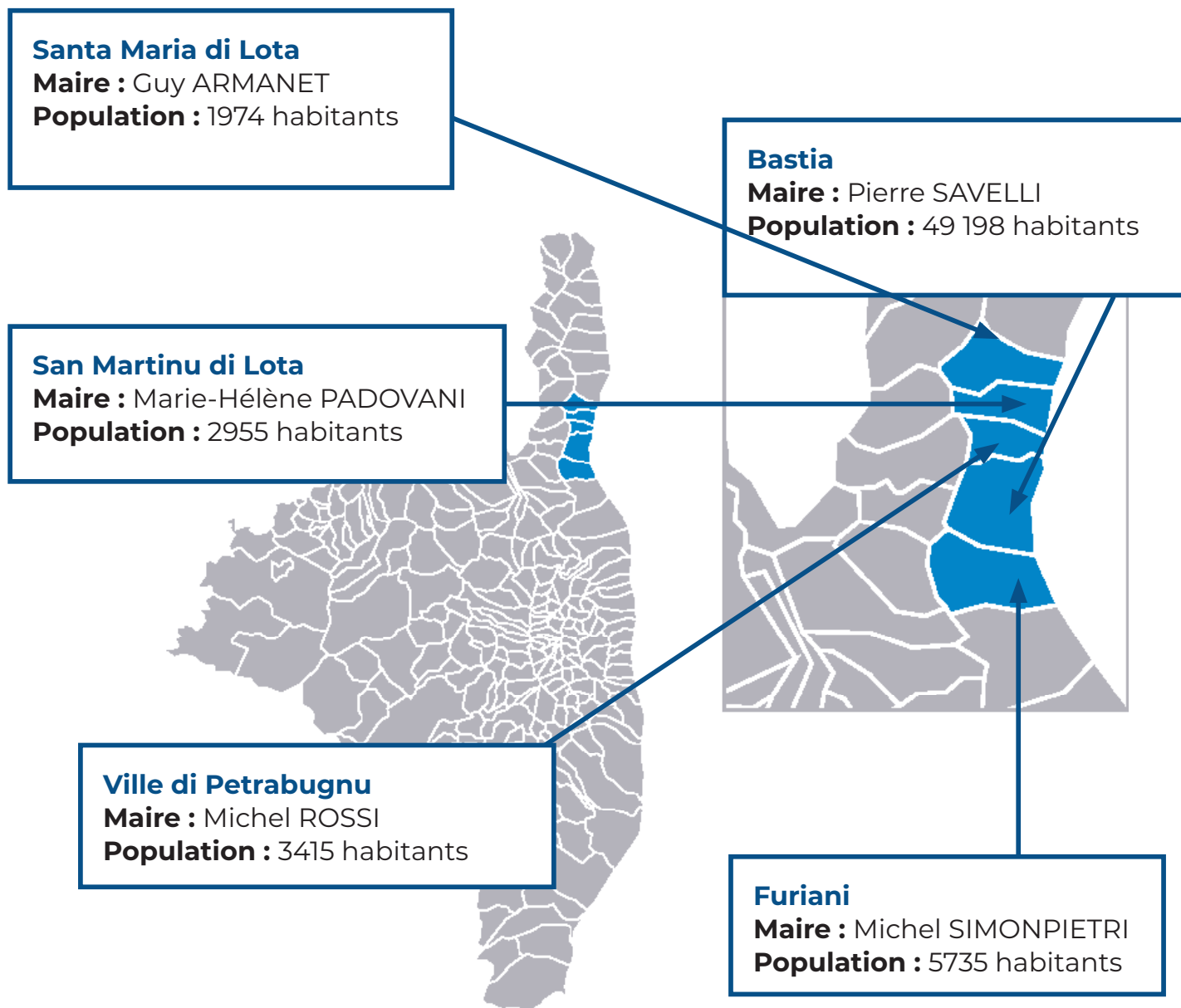
**24 décembre 2001** : arrêté préfectoral portant création de la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) conformément à l'article L. 5216-1 du Code général des collectivités territoriales définit la communauté d'agglomération comme étant un établissement public regroupant plusieurs communes formant, à la date de création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants.

## U territoriu

**Superficie :** 68,1 km<sup>2</sup>

**Topographie :** bande littorale surplombée d'un massif montagneux culminant à 960 m et délimitée par la Tyrrhénienne (est), la Marana (sud), le Capicorsu (nord), le Nebbiu et la Conca d'Or (ouest).

**Population :** 63 277 habitants.



# E cumpetenze

## Obligatoires

**1. Développement économique.** Actions de développement économique / Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire / Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

**2. Aménagement de l'espace communautaire.** Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur / Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire / Organisation de la mobilité.

**3. Equilibre social de l'habitat.** Programme local de l'habitat / Politique du logement d'intérêt communautaire / Actions et aides financières à destination du logement social d'intérêt communautaire / Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat / Action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées / Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

**4. Politique de la Ville.** Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville / Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance / Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

**5. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.**

**6. Accueil et habitat des gens du voyage. Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrain familiaux locatifs.**

**7. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.**

**8. Eau.**

**9. Assainissement.**

**10. Gestion des eaux pluviales urbaines.**

## Supplémentaires

- 1. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.** Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- 2. Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.**
- 3. Action sociale d'intérêt communautaire.**
- 4. Construction, entretien et gestion d'une fourrière d'animaux.**
- 5. Participation à la lutte contre les incendies.**
- 6. Etablissement et exploitation d'un service de vidéo communication sur réseau câblé ainsi que tout autre service de communication audiovisuelle.**
- 7. Raccordement du réseau d'assainissement de Brando sur le réseau CAB.**
- 8. Définition d'une politique sportive.** Gestion et animation d'un service des sports et attribution de subventions aux associations sportives du territoire.

# L'executivu



## U Presidente

Louis POZZO DI BORGO a été élu Président de la CAB, le 10 juillet 2020 par le Conseil communautaire. Il préside le Bureau et le Conseil, fait exécuter les délibérations et nomme le personnel. Il est ordonnateur des dépenses et prescripteur de l'exécution des recettes. Il représente la CAB.

## I vici presidenti



### 1<sup>er</sup> vice-président : Pierre SAVELLI

Action Sociale d'intérêt communautaire et Équilibre social de l'habitat.



### 2<sup>ème</sup> vice-président : Michel SIMONPIETRI

Défense et promotion du bien-être animal. Construction, entretien et gestion d'une fourrière d'animaux, relation avec les associations de sauvegarde et de défense des animaux.



### 3<sup>ème</sup> vice-présidente : Marie Héléne PADOVANI

Transformation numérique, Modernisation de l'EPCI et Communication. Systèmes d'information, Open DATA, Télécommunications, SIG, e-Administration, Communication institutionnelle et interne.



### 4<sup>ème</sup> vice-président : Gilles SIMEONI

Coopération intercommunautaire, extension du périmètre et Langue Corse.

**5<sup>ème</sup> vice-président : Michel ROSSI**

Attractivité du territoire : marking territorial, promotion touristique, coopération internationale.

**6<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Louis MILANI**

Stratégie d'aménagement en relation avec la politique régionale.

**7<sup>ème</sup> vice-présidente : Leslie PELLEGRINI**

Transition écologique.

**8<sup>ème</sup> vice-présidente : Emmanuelle DE GENTILI**

Politique de la Ville, Prévention, Inclusion et Citoyenneté.

**9<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Jacques PADOVANI**

Programmation et suivi des travaux neufs.

**10<sup>ème</sup> vice-président : Gérard ROMITI**

Cycles de l'eau et risques naturels et technologiques.

**11<sup>ème</sup> vice-président : Serge LINALE**

Développement économique, emploi, économie sociale et solidaire.

**12<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Charles LEONARDI**

Collecte et traitement des déchets ménages et déchets assimilés.

# I cunsiglii

## L'istanza deliberativa

### Le Conseil est l'organe délibérant de la CAB

Il comprend 40 conseillers élus au suffrage universel lors des scrutins municipaux. Ceux-ci désignent par un vote le Président, les vice-présidents, les membres des commissions et les représentants de la CAB dans différentes institutions et organismes.

### Réunions

Le Bureau se réunit au moins une fois par mois. Les réunions sont publiques sauf si, à la demande du Président ou d'au moins 5 membres présents ou représentés, la majorité absolue se prononce pour le huis-clos (article L5211.11 du CGCT).

### Les délibérations

Elles sont débattues et votées à partir d'un ordre du jour et de rapports proposés par le Président.

## I cunsiglieri cumunitarii

**Bastia (20) :** M. Pierre SAVELLI, Mme Christelle TIMSIT, Mme Emmanuelle de GENTILI, M. Jean-Louis MILANI, Mme Mattea LACAVE, M. Gilles SIMEONI, Mme Leslie PELLEGRINI, M. Paul TIERI, Mme Linda PIPERI, M. Jean-Joseph MASSONI, Mme Carulina COLOMBANI, M. Gérard ROMITI, Mme Ivana POLISINI, M. Philippe PERETTI, M. Serge LINALE, M. Jean-Sébastien DE CASALTA, Mme Françoise VESPERINI, M. Jean ZUCCARELLI, Mme Hélène SALGE, M. Julien MORGANTI.

**Furiani (9) :** M. Pierre-Michel SIMONPIETRI, Mme Marie-Dominique GIAMARCHI, M. Louis POZZO DI BORGO, Mme Christine MALAFRONTI, M. Jacques BIAGGINI, Mme Florence LOMBARDO, M. Gilles BATTESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, M. Pierre-Baptiste SIMONI.

**San Martinu di Lota (4) :** Mme Marie-Hélène PADOVANI, M. Jean-Jacques PADOVANI, Mme Thérèse LORENZI, M. Bruno POLIFRONI.

**Santa Maria di Lota (2) :** Jean-Charles LEONARDI, Mme Martine PERFETTINI.

**Ville di Pietrabugnu (5) :** M. Michel ROSSI, Mme. Emma MUSSIER, M. Jean-Michel SAVELLI, Mme Jeanne CALLIER-VEYRES, M. Emmanuel PETRI-GUASCO.

# E cumissione

## Delibérante

**La CAB compte trois commissions délibératives : la CAO permanente (Commission d'appel d'offres), la CAO composée comme un jury, la Commission de délégation de service public.**

**La constitution, la composition et le rôle de chaque commission délibérative sont fixés par la loi.** Seuls les conseillers communautaires ont voix délibérative. Des membres ayant voix consultative peuvent siéger : agents du pouvoir adjudicateur désignés pour leur compétence en matière de marchés publics ou leur technicité dans le domaine faisant l'objet de la consultation ; comptable public ; représentant du service de l'Etat en charge de la concurrence.

**La CAO permanente garantit la régularité de la commande publique concernant les marchés les plus importants.** Elle examine les candidatures, élimine les offres non conformes, choisit les offres économiquement les plus avantageuses et attribue les marchés. Elle a le pouvoir de déclarer un appel d'offre infructueux et celui de se prononcer sur l'engagement d'une procédure négociée.

**La CAO composée comme un jury** traite les marchés de maîtrise d'œuvre ne nécessitant pas un concours.

**La Commission de délégation de service public** établit le rapport de présentation des entreprises admises à présenter une offre. Il appartient au Président de la CAB de retenir une de ces entreprises.

**Les membres des trois commissions délibératives ont la même composition.**

**Président de droit :** Louis POZZO DI BORGIO, Président de la CAB.

**Elus titulaires :** Jean-Charles LEONARDI, Jean-Louis MILANI, Bruno POLIFRONI, Michel ROSSI, Françoise VESPERINI.

**Elus suppléants :** Marie-Hélène PADOVANI, Philippe PERETTI, Martine PERFETTINI, Jean-Michel SAVELLI, M. Pierre-Baptiste SIMONI.

Le **Cunsigliu di u sviluppu**, obligatoire pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. Ils s'engagent bénévolement et s'efforcent d'apporter une expertise, citoyenne, dans le contenu des politiques locales.

ère Communauté d'Agglomération de Corse à mettre en place son Conseil de Développement, la CAB manifeste ainsi tout l'intérêt qu'elle porte à la concertation locale et permet, pour la première fois, à 30 acteurs et citoyens du territoire de la CAB, de s'engager dans une démarche collective et participer au suivi et à l'enrichissement du projet de territoire de notre Collectivité.

# A Direzione Generale di i servizi





02

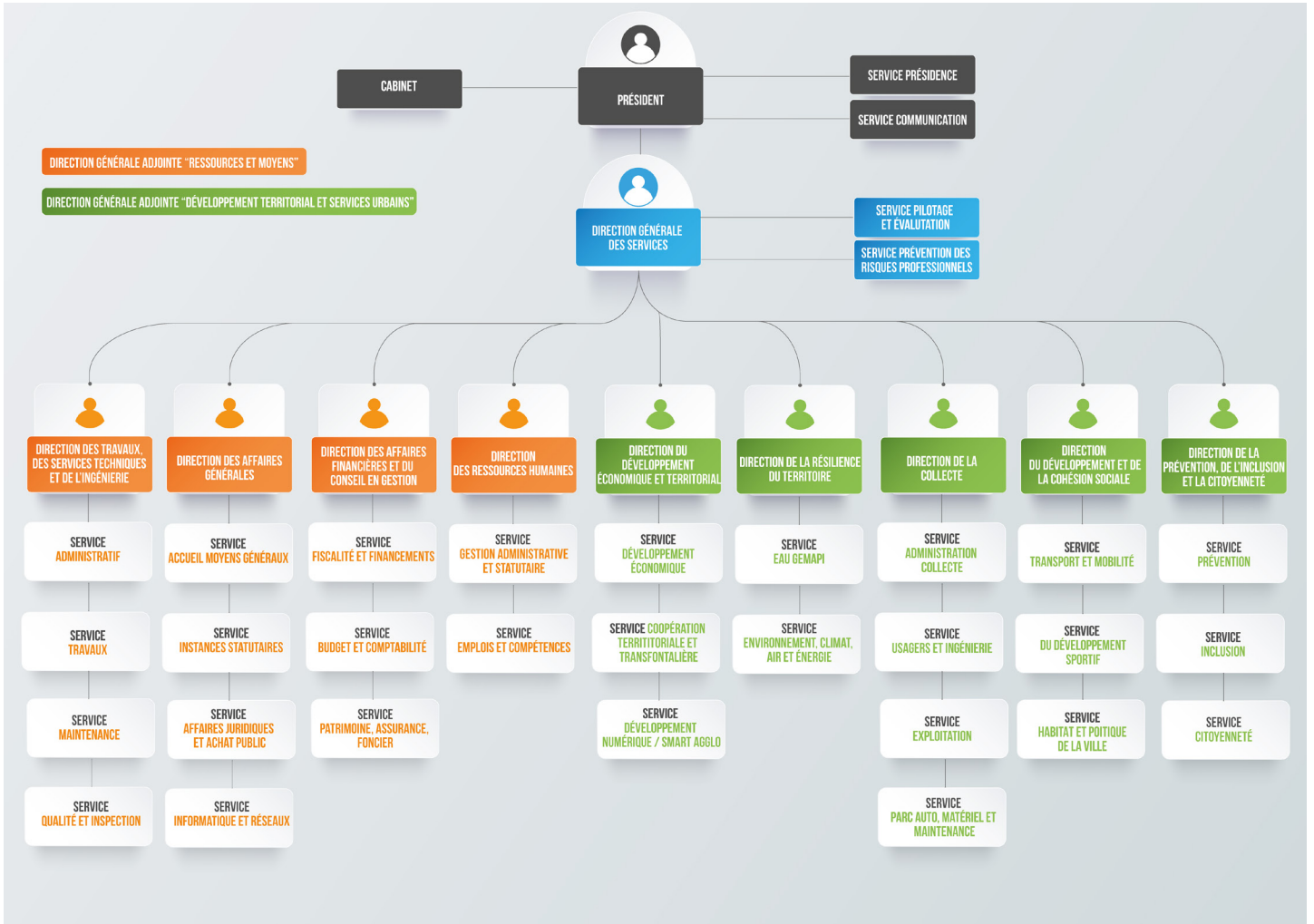


# Directore Generale di i Servizi

## Dumanu d'intervenzione

En contact permanent et direct avec l'autorité territoriale et les élus, le Directeur Général des Services dirige l'ensemble de l'organisation administrative de la CAB (organigramme ci-contre).

- Participation aux choix stratégiques, tactiques et organisationnels.
- Pilotage de l'organisation et l'action de la CAB en cohérence avec les décisions des élus.
- Direction et animation de l'administration de la CAB à partir d'une vision globale et transversale : des orientations stratégiques fixées par l'autorité territoriale et les élus, des actions organisationnelles et structurantes en projet ou en cours de réalisation, des problématiques quotidiennes, du fonctionnement et de l'action des directions et des services.
- Mise en oeuvre du fonctionnement, de la cohésion et de la synergie des instances de la CAB.
- Bonne gestion des ressources (financières, humaines, matérielles).
- Interlocuteur CAB, directement ou par délégation ou mission confiée par l'autorité territoriale, des différentes institutions nationales ou locales, les entreprises, le tiers secteur, la population.
- Représentant de l'autorité territoriale, des élus et de la CAB.



# Cellula Prevenzione di i rischi prufeziunale

## L'urganisazione

Cette note présente les actions menées pour la prévention des risques professionnels, la mise en sécurité et l'amélioration des conditions de travail au cours de l'année 2023 sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération de Bastia, selon la feuille de route « Politique de santé et de prévention de l'établissement ».

## Azzione maiò

### I. Actions pour réduire le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents de service et des maladies professionnelles :

#### Formation des encadrants et des agents aux risques professionnels :

En 2022, 45 journées de formations sécurité ont été réalisées avec le CNFPT soit l'équivalent de 196 agents formés aux formations ci-dessous :

- Équipement de Protection Individuel (EPI) 13+14+15+16+17+20 février : 40 agents.
- Maintien et Actualisation des Compétences de Formateur Sauveteur Secouriste du Travail (MACFOSST) 13+14+15 mars : 1 agent
- CST/F3SCT – CGT 3+4+5+6+7 avril : 8 agents
- Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST) 12+13+14 avril : 12 agents
- Identifier les violences sexistes et sexuelles au travail 10 mai : 33 agents
- CST/F3SCT – STC 1-2+7-8-9 juin : 12 agents
- AIPR réseaux enterrés 5 juin : 2 agents
- Gestes et postures au travail pour la direction de la collecte 5+6+7 juin : 54 agents
- FC PSE2 7 septembre : 3 agents
- Formation PSC1 initiale 21 septembre : 1 agent
- Cumul des fonctions amiante SS4 formation préalable 2+3+4+5+6 octobre : 3 agents
- Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST) 4+5 mai + 9+10 octobre : 18 agents
- Formation PSE1 initiale 23+24+25+26+27 octobre : 1 agent
- FC PSE1 7 septembre + 7 novembre : 8 agents
- Habilitation électrique initiale BS BE Manœuvre 14+15 novembre : 1 agent



## **a. Accueil sécurité et accompagnement des nouveaux arrivants dans leur prise de fonctions :**

### **Formation des encadrants et des agents aux risques professionnels :**

#### **Le programme est le suivant :**

- Accueil des saisonniers.
- Présentation de la Communauté d'Agglomération de Bastia et du Service de la Collecte.
- Présentation, à l'aide d'un support spécifique, des risques liés à chaque poste de travail (chauffeur, ripeur...) et des mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre (règles de bonne conduite, port des EPI, hygiène, conduite à tenir en cas d'accident/incident...).
- Remise des Équipements de Protection Individuels et des plannings de travail.
- Formation pratique avec notamment l'utilisation des commandes du camion.
- Émargement.

Le service prévention des risques professionnels a formé 13 nouveaux arrivants.

## **b. Analyse des accidents de service pour mise en place d'actions correctives :**

Les accidents significatifs ont fait l'objet d'une analyse (arbre des causes) afin de définir des mesures de prévention évitant qu'un accident similaire se produise.

## **III. Actions pour répondre aux exigences réglementaires :**

### **a. Mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels :**

Le DU a été mis à jour en 2023 notamment avec les risques psychosociaux et prochainement son plan d'action.

Le DU est consultable auprès du service prévention des risques professionnels.

### **b. Mise en place de nouveaux défibrillateurs :**

24 défibrillateurs sont en service dans les différentes structures, 3 nouveaux défibrillateurs ont été installés (Tiers lieu, Roger Poggi, Stade de Toga). 12 DAE ont été changés, le reste sera changé en 2024.

### **c. Trousses de secours :**

Tous les agents qui ont été formés à la formation SST ont reçu une trousse de secours ainsi qu'un dépliant rappelant les gestes qui sauvent.

Le service prévention des risques professionnels a aussi équipé tous les camions de collecte ainsi que les véhicules des chargés de secteurs d'une trousse de secours et d'un extincteur.

### **d. Exercices d'évacuation incendie :**

Un exercice d'évacuation incendie a été mis en place à la ZAE au mois de mars 2023.

### **e. Règlement intérieur CST / F3SCT :**

Le service prévention des risques professionnels a créé avec l'aide de la Direction des Ressources Humaines un règlement intérieur pour le CST et la F3SCT.

Ce règlement a été présenté et validé dans les 2 instances.

## **IV Actions contribuant à l'amélioration des conditions de travail et la qualité de vie au travail :**

### **a. Prise en compte et traitement des risques psychosociaux :**

L'autorité territoriale a engagé une réflexion sur la mise en place d'actions auprès du personnel sur des thématiques liées aux risques psychosociaux et à la qualité de vie au travail.

La démarche des RPS a clôturée ses 2 premières phases, la 3ème phase qui concerne plus particulièrement le plan d'action a été présenté à toutes les directions concernées et sera présenté en instance début 2024.

### **b. Collecte des déchets : Traitement des points de collecte à risque (points noirs) :**

Le service prévention intervient régulièrement en support de la direction de la collecte pour émettre des avis sur les conditions de collecte (points noirs, nouvelles tournées, création d'un nouveau point de collecte, déploiement porte-à-porte...).

**En 2023**, la procédure de gestion des points noirs a été appliquée à plusieurs reprises, ce qui a permis de traiter 18 points noirs.

### **c. Formation accueil sécurité nouveaux arrivants :**

Le service prévention des risques professionnels a mis en place 4 sessions « Accueil sécurité » pour les nouveaux arrivants. 32 agents ont participé à cette formation.

### **d. Médecine préventive :**

Les tableaux des visites médicales des agents titulaires et des agents contractuels ont été actualisés.

Le service prévention a mis en place pour les agents en CMO après 30 jours d'arrêts des visites de pré reprise ce qui permettra à l'agent de retrouver son poste dans de bonnes conditions.

Des réunions ont été mises en place 1 fois par trimestre avec le médecin de prévention dans le but de faire le point sur les restrictions des agents.

Pour ce faire des fiches métiers prévention incluant tous les facteurs de pénibilités ont été créées et envoyés au médecin de prévention afin qu'il puisse connaître réellement le métier des agents.

### **e. Distribution de gourdes et de glacières pour les agents de collecte :**

Un groupe de travail a été mis en place avec les agents de la direction de la collecte dans le but de les équiper de glacières et de gourdes lors de leurs tournées et plus particulièrement lors de la canicule. Tous les agents de collecte ont reçu une gourde et une glacière fin juin 2023.

### **f. Équipements de protection individuelles pour les agents de collecte :**

Le marché de prestation de location-entretien des vêtements de travail et des équipements de protection individuelles pour le personnel de la Direction de la Collecte arrive à son terme en mars 2024. C'est pourquoi un groupe de travail a été mis en place afin d'envisager plusieurs solutions.

Après le passage en F3SCT le 14 décembre 2023, il a été convenu du non-renouvellement du marché en cours et qu'une prime de salissure plus une dotation sera mis en place à partir du mois d'avril 2024. Un autre groupe de travail est en cours afin de déterminer la solution bis pour les agents qui ne souhaitent pas laver leur EPI à leur domicile.

#### **g. Convention d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire :**

La convention entre le Centre de gestion du département de la Haute Corse et la Communauté d'Agglomération de Bastia a été signée en octobre 2023. Ce dispositif qui a vocation de désengorger les juridictions administratives, vise également à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins couteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif.

Le médiateur organise la médiation et informe les parties sur le modalités organisatonnelles. Son rôle consiste à accompagner les parties dans la recherche et la rédaction d'un accord.

#### **h. Le Challenge OUI LIVE :**

A l'occasion de la semaine de la qualité de vie au travail du 19 au 30 juin 2023, la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est associée à OUI LIVE et Café Joyeux (restauration solidaire qui emploie et forme des personnes en situation de handicap cognitifs) pour un évènement Inter-Entreprises.

L'objectif était d'inviter tous les agents de la CAB à célébrer la joie et le bien-être en interne, dynamiser la cohésion des équipes et nourrir notre démarche QVT de manière participative en soutenant un projet qui promeut l'inclusion et la diversité.

84 agents ont participé à ce défi ce qui a contribué à verser 500 euros à la cagnotte pour Café Joyeux.

#### **i. Le projet sport santé nutrition :**

Dans le cadre de sa démarche de bien-être au travail et d'amélioration de la santé, le service des sports, le CASC et le service prévention des risques professionnels ont proposés aux agents des séances de sport, entre midi et deux sur leur lieu de travail ainsi que des séances après les horaires de travail.

Ce programme du 2 octobre au 28 décembre a regroupé 42 séances soit un total de 156 inscriptions.

Sur ce total, 35 agents ont bénéficié d'au moins une séance de sport, soit 35 lunch box distribuées.



Dans le but d'associer le culturel et le patrimonial avec l'aspect sportif, l'équipe projet a proposé 2 randonnées :

- Une première randonnée le dimanche 22 octobre à la découverte du Cap Corse et ses plantes de montagnes avec un départ d'Olmata di Capocorso vers Nonza.
- Une deuxième randonnée, le dimanche 26 novembre « E NIVERE » (Ville di Pietrabugno et Cardo), a permis aux agents en collaboration avec la Mairie de Ville di Pietrabugno de visiter la « Nivera » récemment mise en valeur depuis son inscription à l'inventaire des monuments historiques mais aussi de connaître en détail l'opération de restauration.
- Afin de dynamiser le projet et de le pérenniser, des ateliers nutritionnels débuteront début janvier. À ce jour 28 agents sont déjà inscrits sur ces 3 ateliers confondus.
- Des séances de Hand-Ball animées par le service des sports seront rajoutées les jeudis à compter du 18 janvier de 12h15 jusqu'à 13h15 au Cosec de Furiani.
- Un autre point d'étape sera prévu au printemps avec pour objectif de rajouter des activités nautiques.

### Autres informations

En 2023, la F3SCT s'est réunie à 4 reprises.

**Découvrez les ateliers sportifs gratuits proposés par les services prévention des risques professionnels, des sports, et le CASC !**

**AU PROGRAMME**

**ATELIERS NUTRITION**  
*Jeudi une fois / mois - Base nautique I Minelli*

**COURSE À PIED**  
*Lundi à 17h30 - Stade du Fangu*

**RENFORCEMENT MUSCULAIRE**  
*Mardi 12h15 - Base nautique I Minelli*

**PPG - PRÉPARATION PHYSIQUE GÉNÉRALE**  
*Mercredi 12h15 - Base nautique I Minelli*

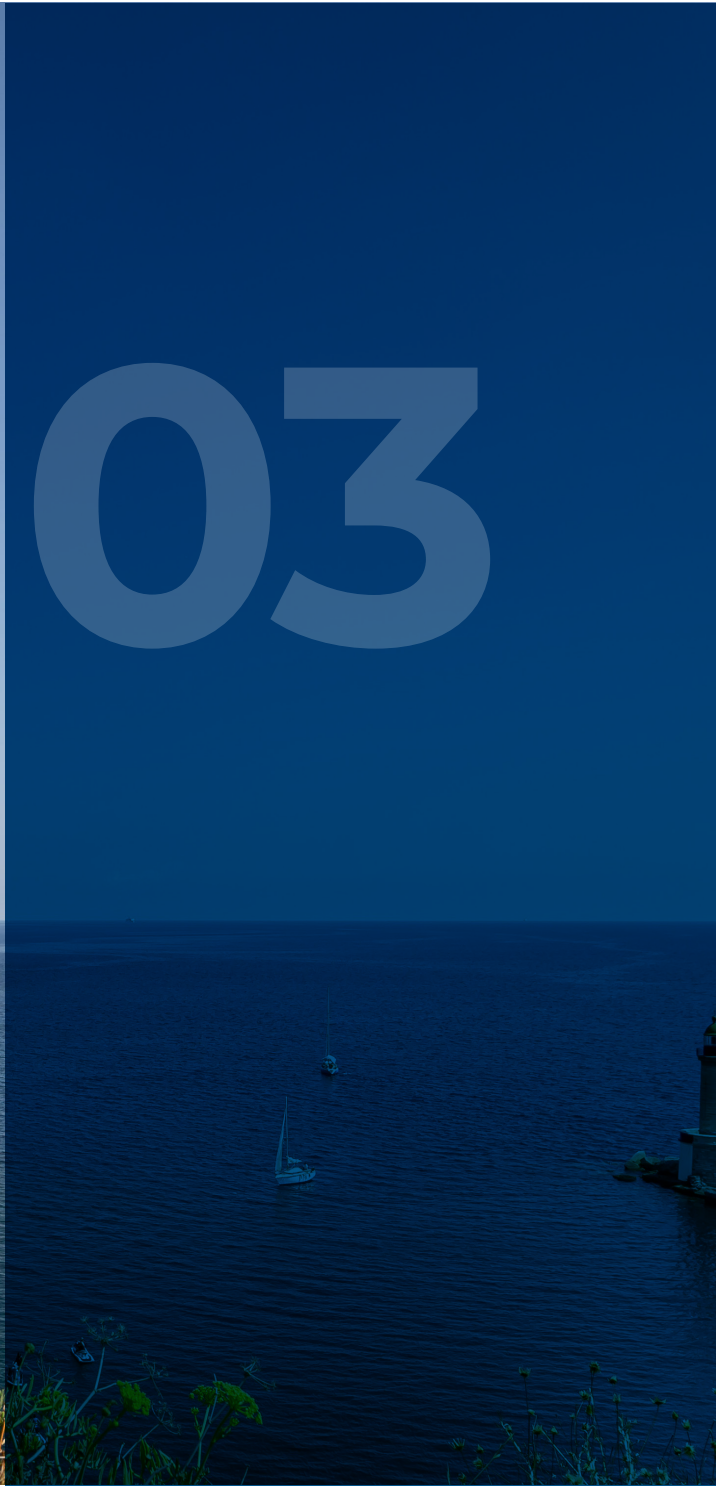
**MARCHE**  
*Jeudi à 17h15*

# E Direzione d'appoghju





# 03



# Direzione di e Risorse Umane

## L'organizzazione

La Direction des Ressources Humaines (DRH) est structurée de manière à assurer une gestion optimale et efficace de toutes ses missions. Elle est composée de deux services et de onze agents, chacun ayant des rôles et des responsabilités spécifiques pour contribuer à l'atteinte des objectifs globaux de la Direction.

### Servizi :

- Service gestion administrative et statutaire
- Service emplois et compétences.



## Dumaniu d'intervenzione

• La Direction des Ressources Humaines (DRH) assure l'ensemble des actes liés à la gestion du personnel, comprenant les carrières, les retraites, les rémunérations, la gestion du temps de travail. Elle supervise également le suivi de la masse salariale et la mise en œuvre de projets relatifs à la gestion administrative, tels que les procédures et les règlements.

• Sa mission englobe également la Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC), à travers la gestion des procédures d'évaluation, de recrutement, de mobilité, et de formation. De plus, elle s'occupe des procédures statutaires, de l'organisation des instances de dialogue social, et des projets relatifs à l'organisation des services.

## Azzione maiò

### 1 / Mise en place de la monétisation des Compte-Epargne Temps (CET)

- La CAB a décidé de mettre en œuvre la monétisation du Compte Épargne Temps (CET) pour ses agents, limitée à 5 jours par an au-delà de 15 jours épargnés. Les agents peuvent convertir ces jours en points de retraite (RAFP) ou demander une indemnisation. Le choix doit être fait avant le 31 janvier de l'année suivante, sinon les jours sont automatiquement convertis ou indemnisés. En cas de départ ou décès, les jours doivent être soldés ou indemnisés.

### 2/ Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en vue de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics

- La CAB a instauré une prime exceptionnelle pour renforcer le pouvoir d'achat des fonctionnaires et contractuels territoriaux. Cette initiative visait à soutenir financièrement les agents publics face aux défis économiques actuels. Étaient éligibles les agents recrutés avant le 1er janvier 2023, employés au 30 juin 2023, et ayant une rémunération brute annuelle ≤ 39 000 euros entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023. La prime a été versée en décembre 2023, avec un montant variant de 300 à 800 € selon la tranche de salaire.

### 3/ Élaboration du plan de développement des compétences

- La DRH a élaboré le plan de développement des compétences 2023-2026 de la Communauté d'Agglomération de Bastia en quatre axes stratégiques : l'accompagnement des parcours professionnels, le développement des compétences, la mise en œuvre du projet de territoire, et le développement de la fonction managériale. Il vise à répondre aux besoins de formation des agents par des formations obligatoires et spécialisées, soutenant ainsi les objectifs de développement territorial.

### 4/ Révision des Lignes Directrices de Gestion (LDG)

- La révision des lignes directrices de gestion (LDG) ajuste les critères d'inscription au tableau annuel d'avancement de grade. Désormais, seuls les agents sans sanction disciplinaire (hors avertissement) et ayant obtenu les appréciations "Proche des attentes avec des points à améliorer" ou "Correspond entièrement aux attentes" lors de l'entretien annuel d'évaluation seront éligibles. Cette révision remplace les anciennes appréciations par de nouvelles et vise à assurer une gestion plus équitable des ressources humaines.

### 5/ Mise à jour du règlement des astreintes et permanences

- La DRH a travaillé sur la mise à jour du règlement des astreintes et permanences. Ce règlement réorganise les astreintes en introduisant de nouvelles fonctions et types d'astreintes (exploitation, sécurité, décision), et en précisant les modalités de compensation, soit par indemnisation financière soit par repos compensateur.

# E cumpetenze

## 6/ Elaboration d'un règlement d'utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)

- La DRH a travaillé sur la mise en œuvre d'un règlement d'utilisation du CPF applicable à tous ses agents publics, afin de structurer et encadrer son utilisation ainsi que les conditions de financement. Ce règlement définit les modalités de demande, d'acquisition, et de mobilisation des heures de formation, avec des objectifs centrés sur la mobilité professionnelle, l'accès à de nouvelles responsabilités, et la reconversion professionnelle.

## 7/ Chiffres clés

Nombre de formations :

- Avec le CNFPT : 316
- Avec d'autres organismes : 77
- En interne : 154

## Nombre d'inscriptions en formation par catégorie :

- Catégorie A : 79
- Catégorie B : 100
- Catégorie C : 368

## Formations spécifiques en hygiène et sécurité :

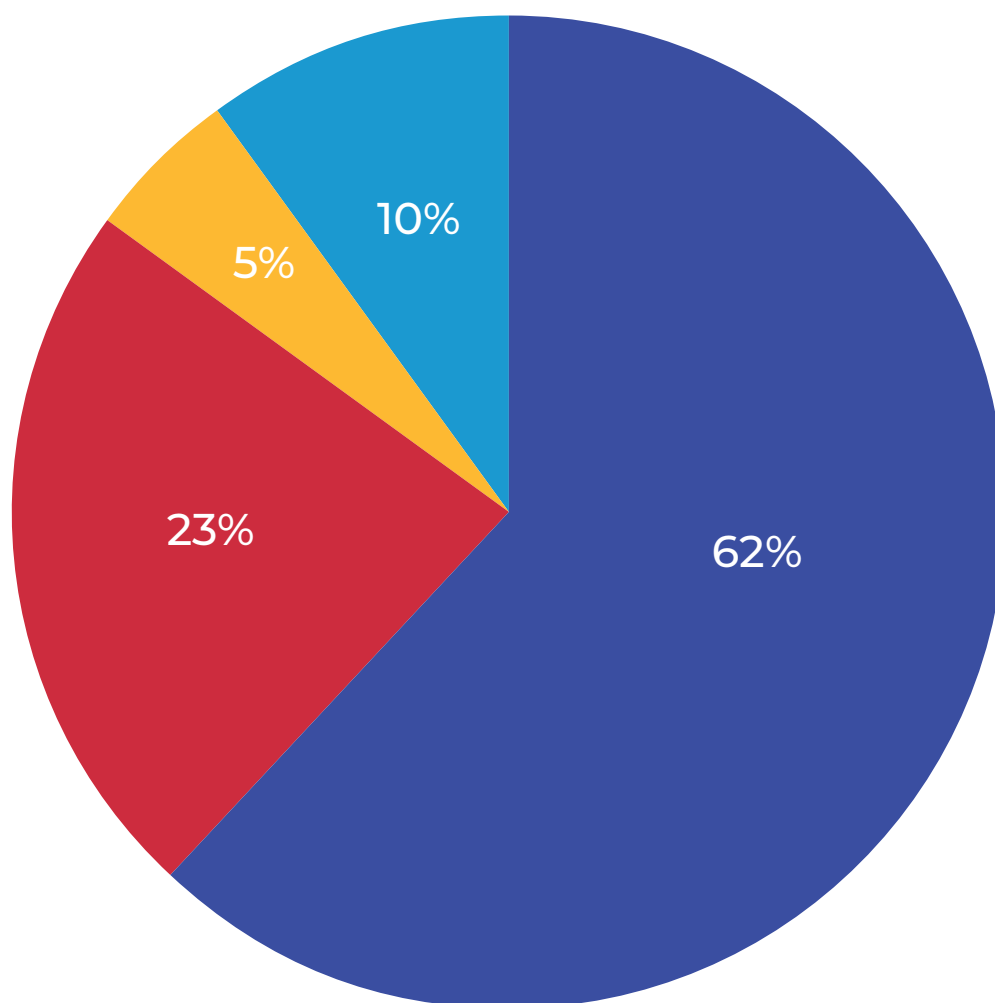
- 199 inscriptions réalisées en 2023, soit 212 jours et 1274 heures de formation.

## Budget des formations :

- En 2023 : 71.293€ (augmentation d'environ 21%)

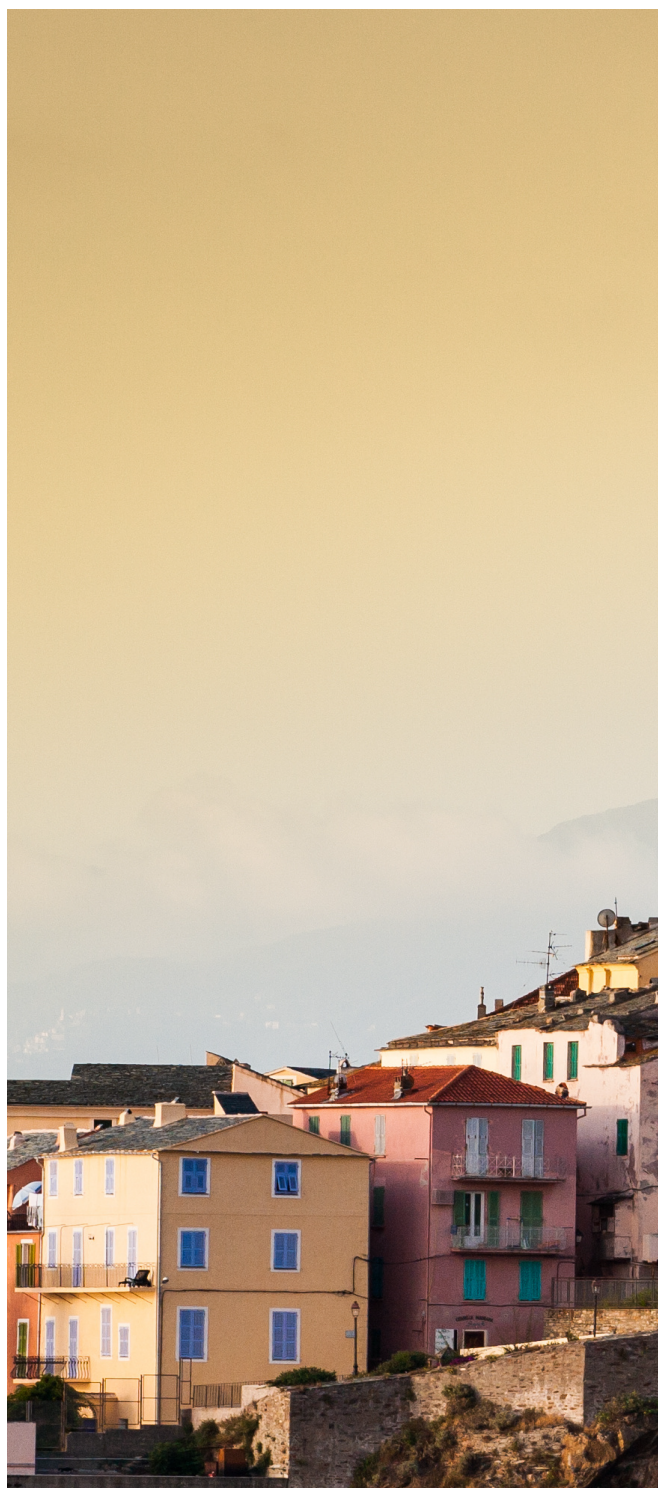
# E cumissione

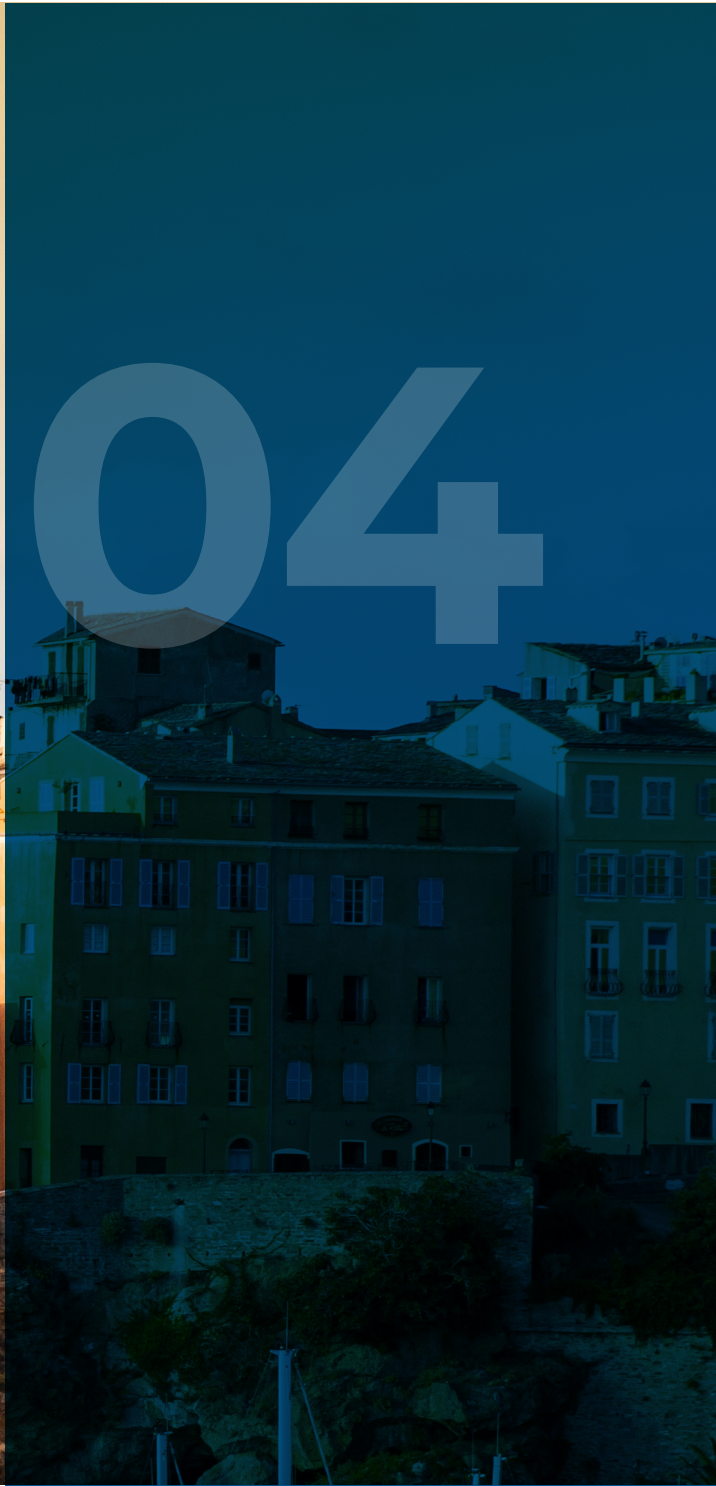
## Motifs de formation



- La mise en œuvre du projet de territoire.
- Le développement des compétences.
- L'accompagnement des parcours professionnels.
- Le développement de la fonction managériale.

# Direzione operaziunale





04

# Direzione di i Travagli

## Projets en cours

### Travaux de modernisation du stade Armand Cesari :

- Investissement : Coût prévisionnel des travaux : 13 654 878€ HT / Coût prévisionnel du projet : 15 543 348€ HT
- ETAT - PTIC : 50%
- CDC : 20%
- Communauté d'Agglomération de Bastia : 30%

### Travaux pour la rénovation du Cossec de l'arinella – Phase 1

- Investissement : Coût prévisionnel 2 200 000€ HT / coût travaux : 1 137 786 €
- ETAT - PTIC : 50%
- ETAT - DPV : 30 %
- Communauté d'Agglomération de Bastia : 20%

### Travaux de génie civil pour la réalisation des réservations pour la mise en place de conteneurs de tri enterrés sur le port de Toga

- Investissement : coût travaux : 76 000€ HT
- ADEME : 15,41%
- OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE : 15,41%
- ETAT-DETR : 35,61%
- Communauté d'agglomération de Bastia : 33,57 %

### Création d'une fourrière animale et d'un refuge

- Investissement : coût travaux : 2 616 000€ HT
- Etat (DETR) : 600 110,40 € HT
- Collectivité de Corse : 1 308 000 € HT
- Communauté d'agglomération de Bastia : 707 889,6 € HT

### Restructuration du tiers-lieu de l'innovation de Toga

- Investissement : coût travaux : 4 722 692€ HT
- Etat (PTIC) : 2 834 417€ HT
- Banque des territoires : 16 677,50€ HT
- FEDER (Europe) : 919 912€ HT
- Communauté d'agglomération de Bastia : 951 685,50€ HT

## **Travaux de transformation de l'aire de jeu naturelle en gazon synthétique du stade de Volpajo**

- Investissement : 1 444 000 € HT (montant du projet)
- Collectivité de Corse : 50%
- Autofinancement CAB : 50%

## **Travaux réalisés**

### **Création d'un terrain de jeux extérieur couvert au stade Roger Poggi**

- Investissement : 680 000€ HT
- Etat (Dotation Politique de la ville) : 154 620€ HT
- Collectivité de Corse (sport) : 154 620€ HT
- Collectivité de Corse (Sport complément) : 185 380€ HT
- Communauté d'agglomération de Bastia : 185 380€ HT

### **Stade de Miomo : Extension – Rénovation des Vestiaires et agrandissement des gradins**

- Investissement : coût travaux : 719 480 € HT
- Collectivité de Corse : 192 600€ HT
- Collectivité de Corse (Complément) : 167 140€ HT
- Communauté d'agglomération de Bastia : 359 740€ HT

### **Création des vestiaires au stade de Volpajo (Rugby)**

- Investissement : coût travaux : 953 169,76 € HT
- Etat (DETR) : 138 216,76€ HT
- Collectivité de Corse (Sport) : 402 750€ HT
- Collectivité de Corse (Sport avec complément) : 46 250€ HT
- Agence nationale du sport : 179 600€ HT
- Communauté d'Agglomération de Bastia : 186 353€ HT

## **Projets à venir**

### **Création d'un centre technique pour la Communauté d'Agglomération de Bastia**

- Investissement : 7 969 232€ HT (prévisionnel)
- ETAT – PTIC : 50% (Prévisionnel)
- CDC : 50% (Prévisionnel)

### **Liaisons douces sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia**

- Investissement (estimation non fixe) : 17 901 310€ HT
- ETAT : 70% (prévisionnel)
- Autofinancement CAB – 30% (prévisionnel)

## Maintenance 2023

### **Mise en place de la maintenance préventive dans les infrastructures créées ou rénovées**

- stade Roger Poggi
- stade de Miomo
- stade de rugby de Volpajo
- tiers-lieu A Vela

### **Mise en place et déploiement du logiciel ATAL pour la gestion des interventions préventives et curatives qui permet :**

- de centraliser toutes les demandes d'intervention
- de répondre aux besoins grandissants en maintenance (nombre de sites concernés en forte croissance)
- de répondre au niveau d'exigence de plus en plus élevé de la part des utilisateurs (infrastructures neuves ou rénovées)
- de prioriser les interventions, d'assurer un suivi et de rendre compte au demandeur.

## **Projet Maintenance en cours et à venir :**

### **Intégrer les infrastructures nouvelles ou rénovées dans le plan de maintenance**

- Pelouse Volpajo rugby
- Fourrière / Refuge Fornacina
- Stade Armand Cesari
- COSEC Montesoro
- Centre Technique Communautaire

### **Élargissement du domaine de compétence avec la gestion de nouvelles missions :**

- Vidéo-protection
- Contrôles d'accès
- Alarmes anti-intrusion

# Direzione di u Sviluppuppu Economicu è Territoriale

## L'organizzazione

La Direction du Développement économique et Territoriale comprend : une directrice, un chargé de développement territorial, un manager de ville et de territoire, un conseiller numérique, une chargée de mission emploi & insertion, un animateur/ facilitateur de la Fabrique à Projets, une assistante de développement local spécialité tourisme et coopération, une assistante de direction, un Gardien Zone d'Activité d'Erbajolo.

## Dumanu d'intervenzione

La Direction œuvre pour accroître le rayonnement, l'attractivité et la richesse du territoire. Elle intervient dans trois grands domaines.

- Le développement économique, première compétence des communautés d'agglomération, qui a pour objectifs de favoriser et soutenir l'implantation d'activités et développer l'emploi mais aussi de définir la stratégie touristique du territoire.
- Le numérique qui après avoir ciblé l'aménagement numérique, traite aujourd'hui la transition numérique et l'acculturation des populations en matière d'usages d'utilisation du numérique.
- La coopération territoriale et transfrontalière ayant pour objectif de construire, avec des intercommunalités limitrophes, des projets aux niveaux local, européen ou international.

## Service accompagnement des entreprises / Avvià

### Dumanu d'intervenzione

- Accompagnement des porteurs de projets en devenir ou en activité, quel que soit le secteur d'activité : suivi de projets, mise en relation avec les partenaires, ateliers thématiques ...
- Offre d'hébergement temporaire ou pérenne à destination du public Avvià : espace coworking, salle de réunion, bureau privatif.

### Azzione maiò

Commercialisation du foncier de la ZAE d'Erbaiolu : 3 ventes et 3 agréments délivrés.

- Définition des modalités de fonctionnement et de gestion du tiers-lieu de Toga ; Aménagement intérieur du Tiers-lieu.
- Signature de la convention d'action économique territorialisée avec l'ADEC 2023/2026 qui permet de financer plusieurs projets d'envergure pour la CAB.
- Lancement du programme Entreprendre au cœur des territoires avec un consortium de partenaires pour développer le tissu économique et l'entrepreneuriat en cœur de ville.
- Engagement d'un travail collaboratif avec le Cap Corse pour l'élaboration d'un PAT.
- Nouvelle labellisation Territoire d'Industrie en partenariat avec Marana-Golo.
- Soutien aux organismes de financement des projets entrepreneuriaux : CAPI, ADIE, INIZIA.

## Service commerce

### Dumaniu d'intervenzione

- Soutien aux activités commerciales du territoire : actions de promotion, financement des évènements d'animation commerciale, bourse aux locaux...

### Azzione maiò

- Soutien au salon des affaires porté par la fédération des commerçants du Grand Bastia.
- Engagement d'un programme de promotion des commerces des quartiers sud : création de clips vidéo présentant l'offre commerciale, travail sur un dispositif de chèque avantage.
- Travail sur un dispositif d'aides directes aux commerces.

## Service numérique

### Dumaniu d'intervenzione

- Médiation numérique : ateliers thématiques, rdv individuels, déploiement d'outils facilitateurs.
- Soutien à l'écosystème numérique.
- Développement des compétences / dispositifs de formation.

### Azzione maiò

- Candidature au label territoire numérique / 5 @ obtenus.
- Mise en place de permanences dans les communes de la CAB pour accompagner les personnes en situation de fragilité numérique.
- Participation au Hub Corsica pour la définition de la stratégie régionale de médiation numérique.
- Soutien évènement Bastia Ville Digitale.

## Service insertion et emploi

### Dumaniu d'intervenzione

- Insertion professionnelle des publics, ESS .

### Azzione maiò

- Financement Ecole de la 2e chance pour 52 500 €.
- Financement MILO pour 20 000 €.
- Soutien au Dispositif Local d'Accompagnement porté par CAPI pour 10 000 euros.
- Finalisation de l'expérimentation SPIE.
- Mise en place d'un partenariat avec l'UDES, l'Etat, l'ADEC et la CAPA sur l'identification des métiers en tension du secteur ESS et la définition d'un plan d'action.

## Service tourisme, attractivité du territoire et coopération

### Dumaniu d'intervenzione

- Promotion touristique du territoire via l'OT communautaire, définition de la stratégie touristique communautaire, développement des infrastructures touristiques, attractivité du territoire, actions de coopération transfrontalières.

### Azzione maiò

- Financement animations locales sur chaque commune du territoire pour 100000 euros
- Soutien aux évènements : Festival Pizza e musica, salon du chocolat, Creazione, Beer Festival.
- Soutien à l'Office de Tourisme communautaire pour 600 000 euros.
- Lancement prestation recensement sentiers CAB.
- Dépôt de 10 dossiers de candidature dans le cadre de l'AAP Interreg Marittimo Sélection de 5 projets.

## Les projets phares 2024

- Ouverture du Tiers-lieu de Toga.
- Lancement du PAT.
- Définition de la stratégie en matière de foncier économique et immobilier d'entreprise (SAE).
- Mise en place du dispositif d'aides directes commerces Cœur de Ville 2024/2025.

# Direzzione di u Sviluppu è di a Leia Suciale

## L'urrganisazione

La Direction du Développement et de la Cohésion Sociale (DDCS) comprend 5 services (Habitat, Politique e la Ville, Fourrière animale, Transports, Sport).

## Dumanu d'intervenzione

- Adoption de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale portant notamment sur la préfiguration de la stratégie sociale à portée intercommunale dans les domaines des personnes âgées, de la jeunesse, de l'accompagnement social et professionnelle et dans le domaine de la prévention et de la santé.
- Déploiement et mise en oeuvre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (en co-portage avec la Direction du Développement Economique et Territorial).
- Lancement de l'élaboration du projet social du territoire.

# Serviziu Pulitica di a cità

## L'urrganisazione

La DDCS dans le cadre du Contrat de Ville, a pour objectif de maintenir et renforcer, à l'échelle intercommunale, la solidarité entre les habitants, de favoriser l'insertion économique et sociale et de soutenir le développement local.

## Azzione maiò

- Appel à projet Contrat de Ville 2023
- Validation et développement de projets en partenariat avec les associations du territoire pour des actions relevant des compétences de la CAB en faveur des publics des Quartiers Politique de la Ville.
- Évaluation finale du contrat de ville sur la période 2015-2022
- Organisation de marches exploratoires et de concertations dans le cadre du futur contrat de ville 2024-2030 (Co-portage des actions avec l'Etat et la Ville de Bastia).

## Azzione maiò in 2024

- Élaboration du nouveau contrat de ville 2024-2030.
- Lancement d'une étude sur les poches de pauvreté.
- Appel à projet nouveau Contrat de Ville..

# Serviziu di l'Abitatu

## Azzione maiò

- Signature des conventions de gestion en flux des droits de réservations entre les bailleurs et la CAB (mise en œuvre effective au 1er janvier 2024).
- Attributions de logement effectuées à partir du contingent CAB : Commission des attributions établissant un classement selon 60 critères et un barème de points
- Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU) : participation aux cellules de relogement
- Lancement d'une étude pré-opérationnelle pour le développement d'un OPAH sur le territoire intercommunal
- Soutien à la réhabilitation du parc social : Garantie d'emprunt pour les bailleurs
  - OPH : Réhabilitation de la résidence les Pléiades » à Bastia
  - OPH : Acquisition, restructuration et réhabilitation énergétique pour 4 logements à Bastia.
- Signature du contrat de mixité sociale entre la commune de Furiani et la Communauté d'Agglomération de Bastia.

## Azzione maiò in 2024

- Étude pré-opérationnelle de mise en œuvre d'un OPAH sur le territoire.
- Accompagnement à la création d'un FJT sur le territoire communautaire.
- Soutien à la réhabilitation du parc social.
- Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU).
- Mise en œuvre de la cotation au 1er janvier 2024 sur le territoire intercommunale (logement social).

# Serviziu di a Leia Suciale

## Azzione maiò

- Approbation du projet social du territoire.
- Signature de l'avenant 1er de la Convention Territoriale Globale (CTG) ; Définition des actions à mettre en œuvre dans le domaine de la Jeunesse, des personnes âgées et de l'accès aux droits.
- Poursuite et fin de l'expérimentation du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (co-portage avec la Direction du Développement Economique et Territorial).

## Azzione maiò in 2024

- Étude et scénario de création d'un CIAS sur le territoire intercommunal.

# Serviziu di u sport

## Pôle Animation

Dans son projet de développement des activités estivales, la CAB a renouvelé pour la troisième année consécutive des animations sportives ouvertes à tous au sein des bases nautiques des Minelli et de l'Arinella.

Les bases nautiques ont été ouvertes du 10 juillet 2023 au 25 août 2023.

Elles ont accueilli les accueils collectifs de mineurs de Gaudin, de l'Arinella et de Furiani.

Les activités dans le cadre des vacances sportives (stage de voile, activité journalière, enfant sauveteur) ont été reconduites.

Ces séances ont été encadrées par les 14 éducateurs de la CAB.

## Base nautique I Minelli

Encadrement : 1 adjoint d'animation, 1 saisonnier, 1 ETAPS MNS tous les matins.

La Base nautique des Minelli a reçu :

- L'Acm Gaudin pour 2 séances (Annulées 1 pour cause de mauvais temps, 1 pour cause de canicule).
- L'Acm Furiani pour 2 séances (11 enfants par séance).

L'AcM de Ville di Pietrabugno a annulé toutes ses séances car la plage n'est pas adaptée à la baignade pour les enfants de 6 à 8 ans d'une part et d'autre part par manque d'encadrement

Au total 22 enfants des ACM de la CAB ont bénéficié de séances à la Base nautique des Minelli. Forte diminution de la fréquentation de la base par les ACM dû aux conditions de baignade qui ne sont pas optimales (plage de galets qui plonge rapidement d'où la difficulté de mettre en place un périmètre de baignade). Les ACM se sont orientés vers des prestataires privés sur la plage de sable de « Tombolu Biancu »

Nous notons une baisse de 83 % par rapport à 2022.

Concernant le dispositif des vacances sportives le nombre d'inscriptions a été multiplié par deux. Nous comptabilisons 244 participations aux différentes activités proposées.

Pour ce qui est de la mise à disposition du matériel, malgré l'ouverture du prêt dès le matin, le nombre n'a pas décollé, 170 supports ont été alloués contre 171 l'année dernière.

À la lecture du cahier d'inscriptions nous constatons que le créneau du matin n'est pas plébiscité par le public. La question peut se poser sur la reconduction de cette plage horaire la saison prochaine.

## **Base nautique A Rinella**

Encadrement : 2 adjoints d'animation, 2 saisonniers.

La Base nautique de l'Arinella a mis en place :

- 40 séances pour l'ACM Arinella
- 3 séances pour l'ACM Furiani
- 3 séances pour l'ACM Gaudin

Au total 552 enfants des ACM ont participé à des initiations voile. Une baisse de 14.6% par rapport à la saison 2022 (647 enfants).

Cette baisse s'explique par la réduction du nombre des séances octroyées aux ACM afin de privilégier les dispositifs mis en place par la CAB (stages voile, enfant sauveteur)

3 stages de voile de 5 jours ont été proposés aux enfants du territoire dans le cadre des vacances sportives 31 enfants ont participé à ces séances.

Chiffre stable

2 stages d'initiation au sauvetage ont été programmés, qui ont rassemblé 16 adolescents.

Cette année comme les années précédentes quelques associations sportives ainsi que certains institutionnels ont profiter des créneaux restants :

- L'association Bastia XV a bénéficié de 2 journées.
- L'association Centre Taekwondo Bastia d'une journée.
- La PJJ d'une demi-journée.

Au total 121 personnes ont participé à ces activités nautiques soit une augmentation de 70% par rapport à la saison 2022.

La mise en place d'activités de substitution en cas de mauvais temps ou de présence de méduses reste le point à améliorer pour la saison prochaine.

Cette année la fréquentation de la base nautique des Minelli après le 15 août n'a pas diminuée.

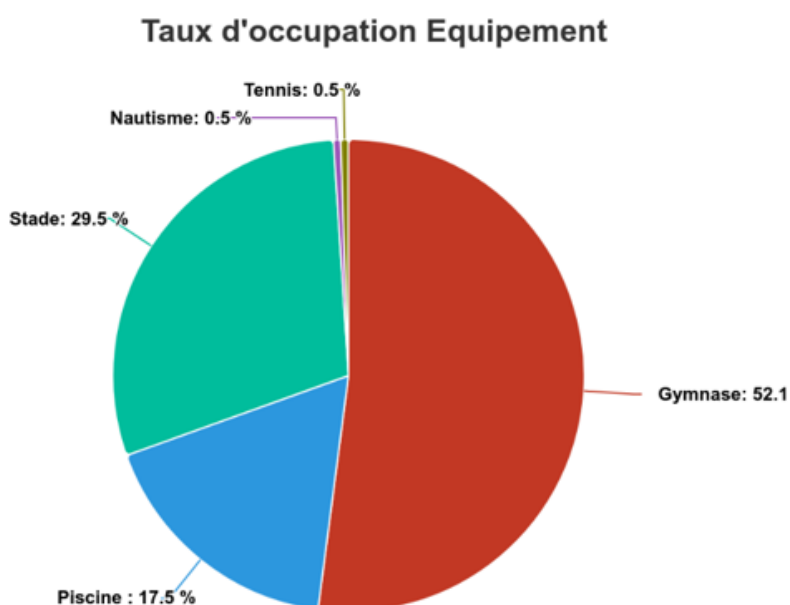
## Pôle équipements

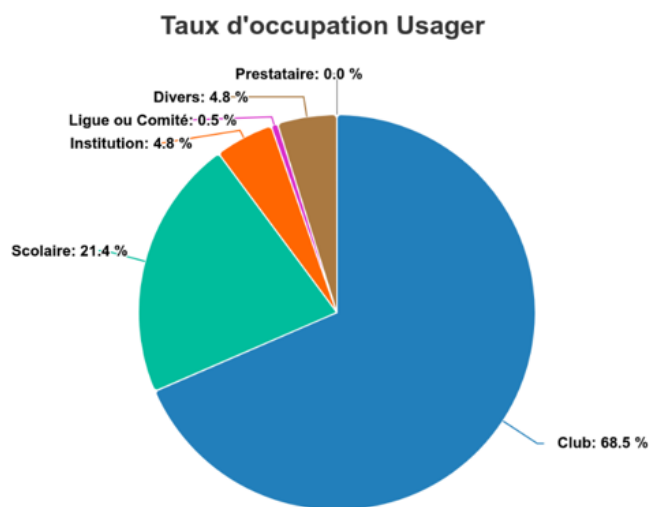
En 2023, le service a pu bénéficier du cosec de PEPITO FERRETTI. Le SPAZIU ROGER POGGI a été livré et a pu être utilisé par les riverains et les associations des quartiers.

Les gymnases (salles cosec et multisports) sont les équipements les plus fréquentés avec un taux de 52.1 %. Les stades représentent 29.5 % d'utilisation et les piscines 17.5 %.

Les clubs restent les plus utilisateurs les plus importants des équipements (68,5%).

Le taux d'occupation de l'ensemble des équipements sportifs sur l'année 2023 est de 65 386 heures.





152 associations ont sollicité la CAB pour une mise à disposition des créneaux dans les équipements.

Concernant les grands évènements, on compte 4 tournois de football, 3 galas de natation et 2 galas de boxe. 2 associations évoluent en championnat de France FFF (Futsal avec Bastia Agglomération et Football avec Furiani Agliani).

## Le pôle administratif

En 2023 le pôle administratif a axé ses priorités d'une part, sur l'amélioration de la gestion des ressources humaines, (gestion des statistiques, tableaux de bord, gestion de l'absentéisme) d'autre part, sur la mise en place du suivi de la facturation, pour 2022/2023).

Il est à noter que la mise en place d'une facturation mensuelle avec les établissements scolaires et les associations a reçu un avis très favorable auprès des destinataires. En effet, cette initiative a permis une gestion plus fluide dans le traitement des créneaux.

### La gestion liée aux dépenses / finances :

La mise en place d'un tableau budgétaire nous apporte une lecture immédiate sur l'ensemble des dépenses en fonctionnement et en investissement, par chapitre et par article.

En 2023, le pôle administratif a émis :

- 76 bons de commande hors marché
- 38 bons de commande marché

Le suivi des bons de commande est aussi complété par le tableau des actifs.

**La gestion de la commande publique :** le pôle administratif a lancé : 3 mapas par consultation courrier et 2 mapas nécessitant un avis de publicité.

**La gestion des instances :** le pôle administratif à rédiger et assurer leur suivi de : 9 délibérations bureaux - 3 décisions président, 15 rapports ;

# Serviziu trasporti è mubilità

## Azzione maiò

### **Élaboration et signature d'une convention de gestion CAB/CDC pour l'exploitation du point d'arrêt Gare de Furiani dans une logique de TCSP**

L'aménagement livré par la CDC permet la création d'une intermodalité entre le train et le bus au niveau du point d'arrêt Gare de Furiani. La CAB a pris à sa charge l'équipement en abri bus. La signature de cette convention lui permettra d'exploiter l'aménagement et l'engagera à maintenir ses équipements (dont barrières automatiques).

### **Lancement du marché d'équipement et aménagement du réseau de transports**

Notification début 2023 ; Marché prévu sur 4 années ; Prévoit la pose d'une cinquantaine d'abris sur cette période ; Les Mobiliers peuvent être adaptés en fonction du lieu et du contexte : Abris urbains, standards ou auvents, béton maçonnés ou préfabriqués, totems.

### **Élaboration, consultation et lancement du marché d'étude pour le développement des transports en sites propres (TCSP)**

L'étude vise à identifier toutes les opportunités du territoire, proposer des aménagements de type TCSP et à en quantifier les impacts, aussi bien sur l'exploitation du réseau de bus que sur les flux de circulation.

### **DSP transports : Élaboration et lancement du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat**

La CAB a élaboré un CCTP et a opté pour la centrale d'achat AGIR pour assurer les prestations intellectuelles d'AMO. L'étude a débuté en août 2023. En 2023, elle a permis de dresser une enquête de satisfaction auprès des usagers et des communes de la CAB et d'élaborer un diagnostic de la DSP finissante.

Parallèlement à cela, notons que des études juridiques ont été conduites concernant la compensation tarifaire à l'exploitant, ainsi que la mise à jour de la contribution forfaitaire sur la base des nouveaux indices financiers.

### **Étude pour la mise en place d'une maison des mobilités**

L'étude a été livrée en fin d'année 2023, elle visait à analyser les opportunités de création d'une maison des mobilités, qui agrégerait différents acteurs et services ciblant les mobilités alternatives, 2 grands scénarios se distinguaient. Il s'agissait d'opter soit pour la création d'un bâtiment rue capitaine Then, soit de louer des locaux existants place Claude Papi.

## Élaboration et signature d'une Convention de partenariat CAB / SAB / 1 Vélo 1 Vie

La convention a pour objectif de renforcer l'action de la CAB en faveur du développement des modes doux, notamment d'améliorer la fréquentation du service de location VAE de la CSP Transports, en s'appuyant sur l'action de l'association 1 Vélo 1 Vie.

## Programme Moby : Avenants, Finalisation du diagnostic et plan d'action

Le programme a été lancé fin 2022. Durant l'année 2023, l'étude a permis de dresser un diagnostic des déplacements dans 7 écoles primaires du territoire, et de proposer des actions visant à favoriser de meilleurs usages.

## Déploiement des équipements du réseau ViaBastia

Abris urbains : Gare de Furiani ; A Turetta (St Antoine) ; E Murelle (Chemin d'Agliani) ; Lycée de Montesoro

Abris maçonnés sur mesure : Cardo Village ; Figarella Village

Abris béton préfabriqués : Pinu (Furiani) ; Campo Meta (Furiani)

En commande urbain : Liceu di u Fangu ; Piazza Mattei ; Capoghjà (allé et retour) ; Erbaiolo (derrière Leclerc vers Furiani) ; Mitroculu (Rue Vittori vers Montesoro) ; Piana Suprana (derrière Lycée de Montesoro) ; St Pierre (vers Bastia)

## Autres/Divers

Participation, prise en charge ou partenariat dans le cadre de divers évènements tels que : La Fête du sport, la semaine de la mobilité, Corsica Festival, la Bucciata Bastiaccia, la Festa Paisana, le Bastia Beer Festival, le 14 juillet, le 15 août, le carnaval de Bastia, la fête de la St Jean etc...

## Étude pour la mise en place d'une maison des mobilités

\*Travail sur des projets divers tels que : aspects juridiques (conventionnement, compétences etc...) et techniques liées à la création d'un arrêt de bus au sein de l'hôpital de Bastia ; mise en place d'un ticket unique CAB/CFC ; contrat de ville, CIA et réflexion quant au futur schéma d'accessibilité, travail sur les ODD etc...

\*Agents assistant transports : Installation et formation d'un agent durant le 1er semestre 2023, puis installation et formation de Mme Lea Marsicano durant le 2eme semestre 2023.

## Perspectives 2024

- Élaboration d'un Schéma d'Accessibilité des Transports (SDAT).
- Finalisation de l'étude TCSP.
- Finalisation de la procédure (consultation, analyse des offres, négociation etc..), signature du nouveau contrat DSP.
- Élaboration d'un marché pour l'achat de navettes électriques.
- Élaboration d'un Plan de Mobilité Employeur (PME) de la CAB.

# Direzione di i Servizi Resilienza Territoriale

## L'organizzazione

La Direzione de la Résilience du Territoire (DRT) comprend 2 services : le service "Eau-GEMAPI" et le service "Climat, air, énergie et cadre de vie".

## Dumaniu d'intervenzione

- Gestion du petit et du grand cycle de l'eau à l'échelle du territoire communautaire.
- Exercice de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).
- Gestion des risques naturels et technologiques dans le cadre de la résilience du territoire en lien avec le changement climatique.
- Actions en faveur de la transition écologique dans une logique de territoire durable.

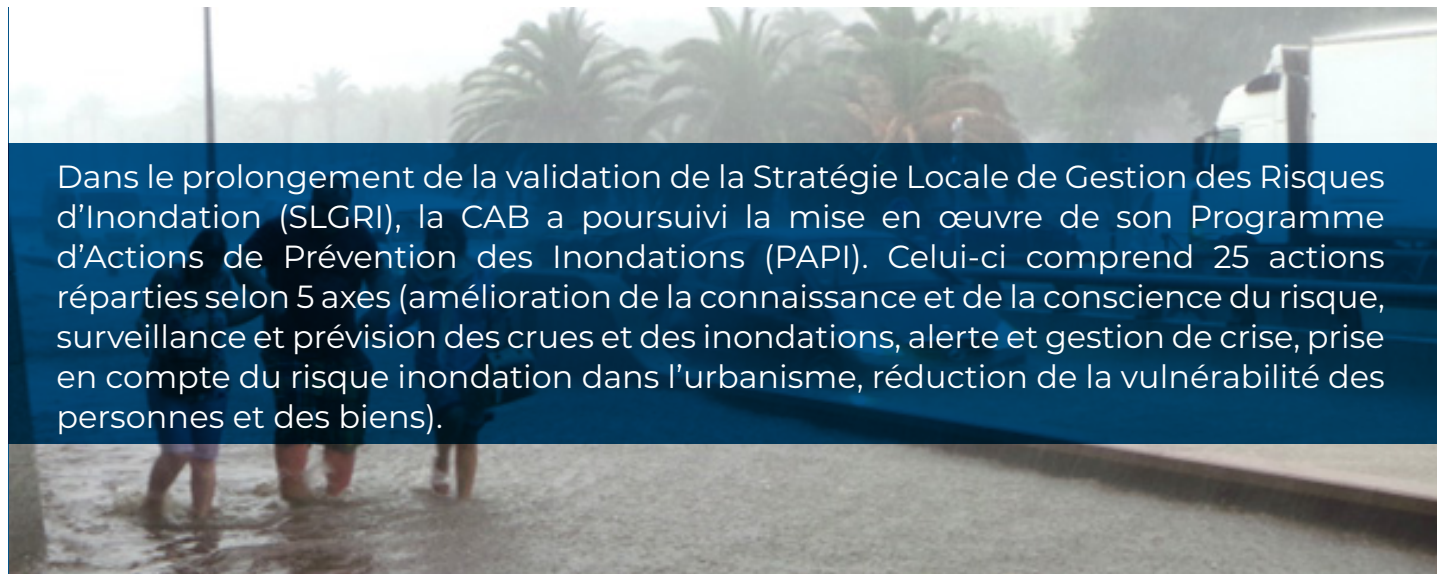
## U serviziu "Acqua-GEMAPI"

### Dumaniu d'intervenzione

- Compétence GEMAPI (aménagement des bassins versants, entretien et aménagement des cours d'eau, défense contre les inondations et contre la mer, protection et restauration des zones humides),
- Mise en valeur de la biodiversité autour de deux axes principaux : préservation de la faune, de la flore et de l'ensemble des espèces vivantes dans les cours d'eau,
- Gestion de la ressource en eau par la valorisation des sources existant sur le territoire communautaire,
- Prévention et gestion du risque inondation par la mise en place d'outils adaptés de prévention et leur mobilisation afin de limiter la vulnérabilité du territoire communautaire et de préserver des vies,
- Gestion des eaux pluviales urbaines (collecte, transport, stockage et traitement des eaux pluviales des aires urbaines),
- Suivi des actions de la régie Acqua Publica dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

## Azzione maiò

### 1/ PAPI



Dans le prolongement de la validation de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI), la CAB a poursuivi la mise en œuvre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Celui-ci comprend 25 actions réparties selon 5 axes (amélioration de la connaissance et de la conscience du risque, surveillance et prévision des crues et des inondations, alerte et gestion de crise, prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme, réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens).

### 2/ Travaux structurants de sécurisation

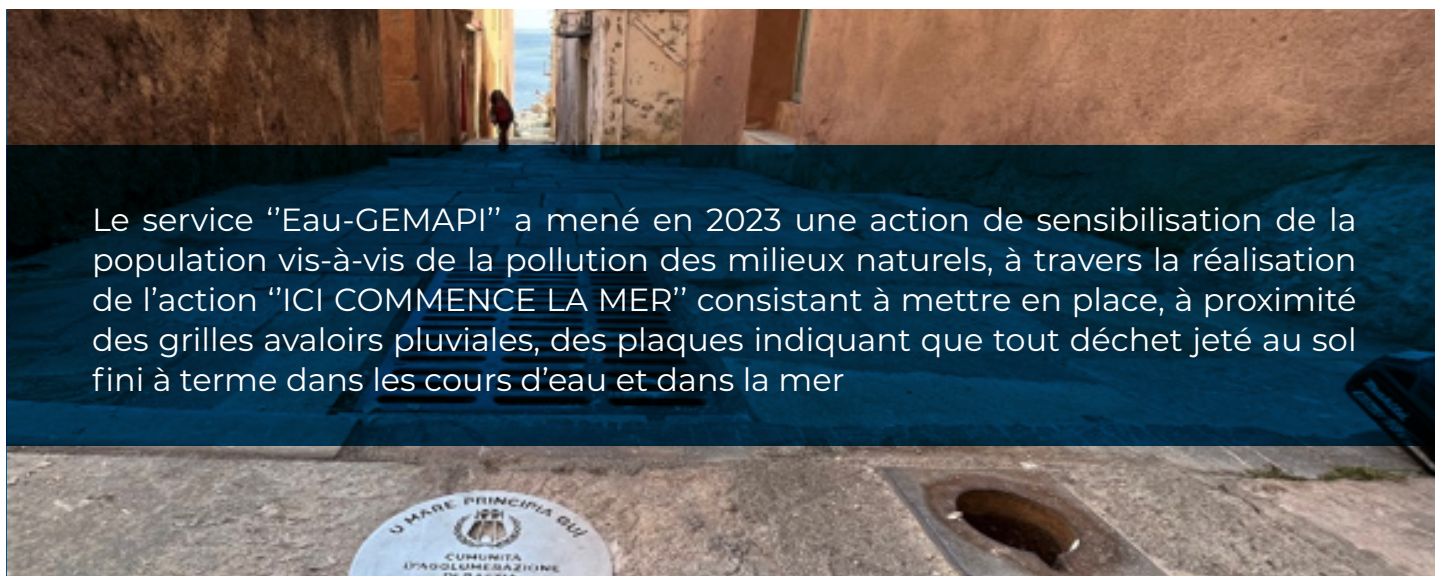


Dans le cadre d'une convention de gestion au bénéfice de la commune de Bastia, la CAB a achevé fin 2023 les travaux de recalibrage de la section aval du ruisseau de Toga, permettant ainsi d'envisager la levée de l'aléa inondation par débordement de cours d'eau figurant aux Plans de Prévention du Risque Inondation en vigueur sur le territoire des communes de Bastia et de E Ville di Petrabugnu.

### 3/ Entretien courant des cours d'eau

Le service "Eau-GEMAPI" procède à la surveillance quotidienne des cours d'eau sur site, afin de connaître en temps réel leur état d'encombrement ou encore de détecter toute pollution du milieu naturel.

#### 4/ Sensibilisation de la population à la préservation de l'environnement



Le service "Eau-GEMAPI" a mené en 2023 une action de sensibilisation de la population vis-à-vis de la pollution des milieux naturels, à travers la réalisation de l'action "ICI COMMENCE LA MER" consistant à mettre en place, à proximité des grilles avaloirs pluviales, des plaques indiquant que tout déchet jeté au sol fini à terme dans les cours d'eau et dans la mer

#### 5/ Lancement des études liées à la démolition de la STEP Nord



Le service "Eau-GEMAPI" a lancé les études techniques et économiques liées à la démolition de l'ancienne station d'épuration de Bastia Nord située sur les quais du port de commerce de Bastia. Ce projet s'inscrit dans un programme plus ambitieux de requalification de l'ensemble du secteur de Toga .

#### 6/ Contrat d'objectif de la régie Acqua Publica

La CAB a conclu en décembre 2023 un contrat d'objectifs et de performance avec la régie Acqua Publica afin d'optimiser son fonctionnement dans l'exercice des compétences liées à l'eau potable et à l'assainissement.

### U serviziu "Climat, air, énergie et cadre de vie"

#### Dumaniu d'intervenzione

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- Gestion des dossiers dans le domaine de l'énergie, en lien avec l'objectif d'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050.

- Promotion de la transition écologique à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables et de récupération, ou encore la réduction des polluants atmosphériques...

## Azzione maiò

### 1/ Dossiers règlementaires et contrats liés à la transition écologique

Le service "Climat, air, énergie et cadre de vie" assure le pilotage des dossiers règlementaires et des actions en lien avec le changement climatique et la transition écologique (missions en faveur du climat, de l'air, de l'énergie et du cadre de vie).

L'année 2023 a permis le lancement du contrat en faveur de la transition écologique (COT), co-signé avec l'ADEME et la communauté de communes Marana – Golo. Ce contrat permet notamment de bénéficier de financements de la part de l'ADEME permettant de mener des actions en faveur de la transition écologique. Le but est à terme l'obtention d'un label "territoire engagé pour la transition écologique" décerné par l'ADEME.

On note également le lancement du Contrat de Relance pour la Transition Energétique (CRTE) en partenariat avec les services de l'Etat et la communauté de communes Marana – Golo, qui s'appuie sur trois axes principaux : la cohésion territoriale, le développement économique, enfin la transition écologique et la résilience du territoire.



### 2/ Élaboration d'une palette végétale

L'élaboration d'une palette végétale permet, aujourd'hui, de pouvoir proposer aux différents aménageurs du territoire, notamment les communes, des essences végétales adaptées au réchauffement climatique. Elle permet également la mise à disposition d'outils innovants de plantation et de suivi.

Cet outil va également permettre de connaître et de comprendre la valeur du patrimoine arboré à l'horizon 2035 en permettant de visualiser leur état sanitaire. L'une des principales applications est la mise en œuvre d'îlots de fraîcheur en milieu urbain.

### 3/ Conventonnement avec des associations environnementales

Afin d'exercer pleinement sa compétence dans le domaine de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la Communauté d'Agglomération de Bastia a passé des conventions pluriannuelles avec les associations Qualitair ou encore Acoucité, permettant de disposer d'outils et de mesures permettant de lutter contre la pollution de l'air ou encore le bruit dans l'environnement.

L'une des déclinaisons consiste à informer la population sur la présence de pollen dans l'air.

# Direzione di i a Prevenzione di l'Inclusione è di a Cittadinanza

## L'organizzazione

La Direction de la Prévention, de l'Inclusion et de la Citoyenneté (DPIC) comprend 3 services:

- Prévention (délinquance et de la récidive, routière, violences intrafamiliales),
- Inclusion (droits des femmes, accessibilité),
- Citoyenneté (animation et organisation de manifestation à la vie citoyenne).

## Dumaniu d'intervenzione

Créée en octobre 2020, de la volonté de la Communauté d'Agglomération de Bastia de s'impliquer sur les domaines de compétences suivants :

- Prévention (délinquance et de la récidive, addictions, sécurité routière, violences intrafamiliales et violences faites aux femmes) ;
- Inclusion (Droits des femmes, Egalité Femmes / hommes, handicap / accessibilité) ;
- Citoyenneté (sensibilisation, participation citoyenne).

Un diagnostic réalisé en 2020 aura permis de mettre en évidence l'invisibilité de la CAB sur ces sujets. Aussi après une évaluation des besoins émergents, la Direction a travaillé à l'élaboration et au développement d'actions, d'évènements et dispositifs afin d'ancrer la Communauté d'Agglomération de Bastia comme pilote sur ce volet des politiques publiques.

Après 3 ans d'un travail empirique, il a été nécessaire de structurer la direction alors même qu'elle s'est développée jusqu'à intégrer la compétence handicap.

En effet, le travail en direction des publics en situation de handicap est désormais opérationnel, il vise à lever les derniers obstacles à l'accessibilité aux sports, aux loisirs, à la mobilité.

Par ailleurs, c'est au sein de cette direction qu'est assuré la coordination des actions et dispositifs liés au CISPD en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs du territoire de l'intercommunalité.

## Azzione maïò

### Prévention de la délinquance et de la récidive

- Convention avec le Centre pénitentiaire de Borgo pour déploiement de la compétence numérique, sportive et organisation d'ateliers sur les violences intrafamiliales avec le CIDFF auprès des détenus.
- Optimisation du dispositif des Travaux d'Intérêt Général.
- Organisation de stages de citoyenneté.
- Déclinaison de la convention avec la PJJ pour le déploiement d'actions liées aux compétences de la CAB en lien avec les directions de la collecte, des sports...

### Prévention aux violences intrafamiliales

- Poursuite du déploiement du dispositif Papillons.
- Participation aux financements de l'Intervenant social en commissariat et en gendarmerie.

### Prévention routière

- Challenge interentreprises « Sécurité routière »

### INCLUSION

- Renouvellement du festival du film de femmes Cine Donne avec l'association ARTE MARE
- Manifestation du 25 novembre « Per elle » - Jour de lutte contre les violences faites aux femmes



### Installation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité :

- Éligibilité à l'appel à projet service civique « Handicap » ;
- Action Cécifoot avec 2 classes de primaires des écoles de Bastia ;
- Journées scolaires « Jeux olympiques paralympiques » avec l'USEP ;
- Marche inclusive du 3 décembre labellisé Terres de Jeux Paris 2024.

### CITOYENNETÉ

- Installation des associations dans les 2 quartiers de veille de Saint Antoine et de San Gaetano.
- Actions d'information sur les éco gestes.

# Direzione di i a culletta

## L'organizzazione

La collecte est un service doté de 115 agents dont 101 agents d'exploitation qui collectent les Ordures Ménagères Résiduelles, les flux de tri valorisables : Les Emballages Ménagers Résiduels, le verre, le papier, le carton et le biodéchet., C'est aussi un service encombrant sur demande. Le service collecte 11 111 bacs, 320 bornes aériennes, 11 conteneurs enterrés sur 132 tournées hebdomadaires 364 jours par an jour et nuit.

En 2023, la Direction de la Collecte a été réorganisée pour répondre aux évolutions majeures du service public. Cette réorganisation a été rendue nécessaire par la diversification des modes de collecte, la généralisation du tri, l'autonomie financière et administrative avec la création d'un budget annexe, et l'instauration de la Redevance Spéciale. L'objectif principal de cette réorganisation est de structurer l'organisation, clarifier les missions et définir les objectifs de chaque service de manière plus précise et efficace.

### Le Service Exploitation

Chargé de l'organisation, du suivi et de l'optimisation des tournées de collecte des déchets, le service exploitation définit et planifie les besoins en ressources humaines, matérielles et techniques. En 2023, le service a redéfini les tournées de collecte pour s'adapter aux nouveaux modes de collecte, à la multiplication des flux et au retrait des gros producteurs. Ces modifications ont permis de rééquilibrer les charges de travail entre les agents. Le système "fini-parti" des équipes de collecte de nuit, jugé accidentogène, a été abandonné au profit d'une répartition du travail de nuit sur cinq jours, similaire à celle des équipes de jour.

### Le Service Usagers et Ingénierie

Dédié à la prospection, à la veille technologique et stratégique, ainsi qu'à la recherche et développement dans les domaines de la collecte et du traitement des déchets, ce service élabore la stratégie de communication et de prévention à destination des usagers et recherche des financements pour les projets de développement. Il est responsable de dispositifs stratégiques tels que le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS). En 2023, il a poursuivi le déploiement de la redevance spéciale, conduit des projets d'ingénierie de collecte et piloté la stratégie des flux, incluant la collecte sélective.

### Le Service Administratif

Le service administratif, dont les missions ont été renforcées, pilote le budget annexe et met en place une comptabilité analytique. Il collabore avec les autres services pour les perspectives financières, optimise et gère les marchés publics, effectue une veille réglementaire et juridique, et gère les ressources humaines. Ce service traite également les réclamations des usagers et des agents, gère les appels allocab, et s'assure du respect du règlement de collecte en lien avec les autorités compétentes.

## Le Service Entretien Matériel et Maintenance

Ce service planifie la flotte de véhicules en coordination avec le service exploitation et gère l'ensemble du parc automobile, incluant les réparations, la maintenance préventive et les inspections des véhicules. Il suit et analyse les dépenses, gère le stock de matériel, et assure la maintenance des équipements informatiques des véhicules de collecte. De plus, il est responsable de la gestion et de l'entretien des locaux et espaces extérieurs, ainsi que du traitement et du suivi des sinistres de responsabilité civile et automobile.

## Azzione maiò

1. **Mise en œuvre de la feuille de route 2020-2026.** Publication du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service et de la gestion des déchets ménagers et assimilés 2023.

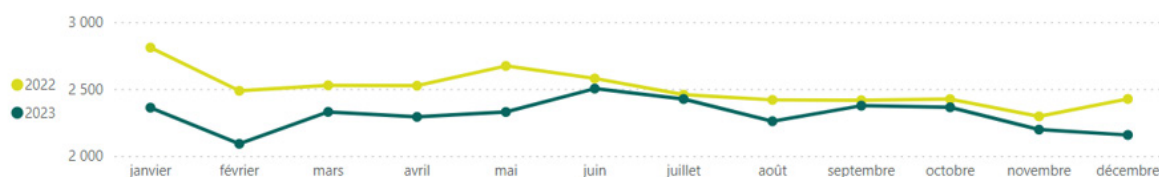
2. **Installation de conteneurs.** Conteneurs enterrés Porte Sainte Marie et Marché. 50 bornes aériennes pour le flux cartons et 5 logettes biodéchets (phase d'essai).

3. **Déploiement de la collecte des biodéchets.** Environ 26 458 administrés (43% de la population CAB) desservis par la collecte des biodéchets. Collecte porte à porte (PAP) pour 3 429 foyers (environ 9260 habitants) en habitat individuel et 5 575 foyers (15 052 habitants) en habitat collectif vertical. Installation de 5 logettes à biodéchets à Miomo, Toga, Bastia centre et Bastia Sud pour 2040 foyers supplémentaires. 150 professionnels collectés pour leurs biodéchets.

La CAB atteint 39 % de déchets triés cette année. La décomposition par type de déchets est présentée ci-après :

Taux de Tri	Compostage	Collecte sélective	Recyclerie	Global
<b>CAB</b>	1%	12%	26%	39%

Le graphique ci-après montre la production de DMA mois par mois. Il ressort ici que les mois où la production est la plus forte en 2023, sont les mois de juin, juillet et septembre.



	2022 EN TONNES	2023 EN TONNES	ÉVOLUTION EN TONNES	TAUX D'ÉVOLUTION 2022/2023
<b>Collecte sélective</b>	3 515	3210	- 305	-9%
<b>Biodéchets</b>	456	339	-117	-26%
<b>Emballages</b>	1 225	1 169	-56	-5%
<b>Papier</b>	589	426	-163	-28%
<b>Verre</b>	1 245	1 276	31	2%
<b>Déchets détournés</b>	304	322	18	6%
<b>Biodechets compostes par l'habitant</b>	304	322	18	6%
<b>Résiduel</b>	17 734	16 366	-1 368	-8%
<b>OM</b>	17 439	16 065	-1 374	-8%
<b>Tout venant</b>	295	301	-6	2%
<b>Textile</b>	145	158	+13	9%
<b>Textiles</b>	145	158	13	9%
<b>Valorisable Recyclerie</b>	8 341	7 624	-717	-9%
<b>Bois</b>	944	937	-7	-1%
<b>Carton</b>	1 303	1 118	-185	-14%
<b>DDS</b>	43	45	2	5%
<b>DEE</b>	514	506	-8	-2%
<b>Gravats</b>	961	947	-14	-1%
<b>Métaux</b>	526	601	75	14%
<b>Meuble</b>	1 486	1 275	-211	-14%
<b>Pneus</b>	33	21	-12	-36%
<b>TV valorisé</b>	1 075	1 047	-28	-3%
<b>Végétaux</b>	2 820	1 127	-328	-23%
<b>Total CAB</b>	30 039	27 680	-2 359	-8%
<b>TOTAL CORSE</b>	231 002	220 791		
<b>PRODUCTION CAB/CORSE 2023</b>		12,54%		

Le service de collecte est rendu dans un contexte règlementaire et budgétaire en constante évolution.

Les dépenses de Fonctionnement 2023 ont atteint 15 423 254,77€.

Charge de personnel et frais assimilés : 5 573 342, 83€.

Prestations de services et fournitures : 1 287 172, 89€ (Collecte).

Entretien véhicules et carburants : 880 842, 02€.

Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles : 306 444,42€.

Syvadec (Traitement des déchets) : 7 375 451,76€.

La décomposition des recettes de fonctionnement est la suivante :

En 2023 :

Les recettes de redevance spéciale se sont élevées à : 663 708,72€.

La TEOM : 11 659 765€ perçus (petite différence entre infos du logiciel et le réellement perçu).

Subventions/recettes exceptionnelles : 1 046 233,78€ (versements du syvadec, recettes de fctva, sub OEC, ADEME).

La subvention d'équilibre du Budget Principal : 1 957 034,35€.

Les TEOM perçues sur le territoire s'élèvent à 11 659 765€ et se répartissent comme suit, en fonction des communes :

Communes	Cotisations Locaux d'habitation 2023	Cotisations Locaux professionnels 2023	Total cotisations 2023
<b>BASTIA</b>	5 818 203€	2 375 740€	8 193 943€
<b>FURIANI</b>	986 530€	478 191€	1 464 721€
<b>SAN MARTINU DI LOTA</b>	584 302€	39 672€	623 974€
<b>SANTA MARIA DI LOTA</b>	399 963€	13 319€	413 282€
<b>E VILLE DI PETRABUGNU</b>	878 642€	85 203€	963 845€
<b>Total</b>	<b>8 667 640€</b>	<b>2 992 125€</b>	<b>11 659 765€</b>

